



CC du Pays de Villersexel (Siren : 247000714)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique   | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège      | Villersexel                 |
| Arrondissement     | Lure                        |
| Département        | Haute-Saône                 |
| Interdépartemental | oui                         |

## Date de création

|                  |            |
|------------------|------------|
| Date de création | 30/12/1999 |
| Date d'effet     | 30/12/1999 |

## Organe délibérant

|                                |                             |
|--------------------------------|-----------------------------|
| Mode de répartition des sièges | Répartition de droit commun |
| Nom du président               | M. Gérard PELLETERET        |

## Coordonnées du siège

|                                |                           |
|--------------------------------|---------------------------|
| Complément d'adresse du siège  | 144, rue de la Prairie    |
| Numéro et libellé dans la voie |                           |
| Distribution spéciale          |                           |
| Code postal - Ville            | 70110 VILLERSEXEL         |
| Téléphone                      | 03 84 20 54 50            |
| Fax                            |                           |
| Courriel                       | contact@cc-villersexel.fr |
| Site internet                  |                           |

## Profil financier

|                                                     |                                  |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------|
| Mode de financement                                 | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF                              | oui                              |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC)          | oui                              |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)      | non                              |
| Autre taxe                                          | non                              |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | oui                              |
| Autre redevance                                     | non                              |

## Population

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Population totale regroupée | 8 194 |
|-----------------------------|-------|

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Densité moyenne | 39,69 |
|-----------------|-------|

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 34

| Dept | Commune (N° SIREN)                             | Population |
|------|------------------------------------------------|------------|
| 70   | Aillevans (217000058)                          | 149        |
| 70   | Athesans-Etroitefontaine (217000314)           | 688        |
| 70   | Autrey-le-Vay (217000421)                      | 79         |
| 70   | Beveuge (217000728)                            | 80         |
| 25   | Bonnal (212500722)                             | 28         |
| 70   | Courchaton (217001809)                         | 459        |
| 70   | Crevans-et-la-Chapelle-lès-Granges (217001874) | 241        |
| 70   | Esprels (217002195)                            | 735        |
| 70   | Fallon (217002260)                             | 305        |
| 70   | Georfans (217002641)                           | 60         |
| 70   | Gouhenans (217002716)                          | 428        |
| 70   | Grammont (217002732)                           | 64         |
| 70   | Granges-la-Ville (217002765)                   | 205        |
| 70   | Granges-le-Bourg (217002773)                   | 395        |
| 70   | La Vergenne (217005446)                        | 127        |
| 70   | Les Magny (217003177)                          | 138        |
| 70   | Longeville (217003078)                         | 127        |
| 70   | Marast (217003326)                             | 44         |
| 70   | Mélecey (217003367)                            | 156        |
| 70   | Mignavillers (217003474)                       | 365        |
| 70   | Moimay (217003490)                             | 230        |
| 70   | Oppenans (217003953)                           | 64         |
| 70   | Oricourt (217003961)                           | 39         |
| 70   | Pont-sur-l'Ognon (217004209)                   | 62         |
| 70   | Saint-Ferjeux (217004621)                      | 78         |
| 70   | Saint-Sulpice (217004746)                      | 142        |
| 70   | Secenans (217004845)                           | 176        |
| 70   | Senargent-Mignafans (217004878)                | 294        |
| 25   | Tressandans (212505705)                        | 35         |
| 70   | Vellechevreux-et-Courbenans (217005305)        | 141        |
| 70   | Villafans (217005529)                          | 208        |
| 70   | Villargent (217005537)                         | 125        |
| 70   | Villersexel (217005610)                        | 1 572      |
| 70   | Villers-la-Ville (217005628)                   | 155        |

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement

## Environnement et cadre de vie

### - Assainissement non collectif

▫ *Service public d'assainissement non collectif (SPANC) : au bénéfice des communes et des logements du territoire intercommunal ne disposant pas d'un assainissement collectif. Au bénéfice des communes et des logements du territoire intercommunal ne disposant pas d'un assainissement collectif. Ce service comprendra : Les prestations obligatoires, à savoir : le contrôle obligatoire des installations d'assainissement non collectif existantes sur le territoire de la communauté de communes de Villersexel ainsi que les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux concernant les installations neuves. Réhabilitation des installations existantes sous maîtrise d'ouvrage privée.*

### - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

### - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### - Autres actions environnementales

*Opérations de sensibilisation au développement durable Réhabilitation des décharges*

## Politique de la ville

### - Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

*Mise en place au siège de la communauté de communes du Pays de Villersexel, et gestion d'un poste informatique pour l'accès à Internet à destination exclusive des demandeurs d'emploi et des étudiants Participation à la politique locale de l'emploi des jeunes par l'adhésion à la Mission locale / Espaces Jeunes Héricourt-Villersexel*

## Développement et aménagement économique

### - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*Aménagement, entretien, gestion, promotion et signalisation des zones d'activité économique reconnues d'intérêt communautaire à savoir : - la zone de la Varvotte à Villersexel - la zone artisanale au lieu-dit "au dessus du Martiney" à Villersexel - la zone artisanale au lieu-dit "les Fourches" à Gouhenans - la zone artisanale d'Esprels (ancien dépôt des essences de l'Armée) - et les futures zones retenues dans le cadre du Schéma départemental des zones d'activité*

### - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Soutien au commerce et à l'artisanat : études et animations d'opérations de revitalisation de l'artisanat et du commerce (ORAC) intéressant l'ensemble du territoire communautaire ; Conseils et informations aux entreprises ;*

## Développement et aménagement social et culturel

### - Activités péri-scolaires

*Accueil de la petite enfance : crèche - halte-garderie, relais assistantes maternelles : animation de l'accueil périscolaire, extra-scolaire et vacances après mise à disposition gratuite des locaux par les communes sites.*

### - Activités culturelles ou socioculturelles

*Actions d'éveil à la musique en milieu scolaire et extrascolaire sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Villersexel, en partenariat avec l'Association départementale pour le développement de l'initiative de la musique et de la danse en Haute-Saône (A.D.D.I.M.), l'Ecole départementale de musique et l'Inspection académique ; Actions à destination du tout public, pour favoriser l'accès aux technologies d'Information et de Communication par la mise en place d'un Espace Public Numérique itinérant dans les locaux mis à disposition gratuitement par les communes, avec des modalités définies par convention ; Aménagement, gestion et animation d'un espace culturel et touristique.*

## Aménagement de l'espace

### - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*\* Schéma de cohérence territorial (SCOT)*

### - Schéma de secteur

### - Plans locaux d'urbanisme

*Elaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal.*

### - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme*

Etude, mise en place et exploitation d'un Système d'Information Géographique Intercommunal, par convention avec DGI, incluant toutes les données techniques, économiques et administratives du territoire communautaire ; élaboration et mise en oeuvre de programmes globaux d'aménagement et de développement (chartes, contrats de développement et d'aménagement) intéressant l'ensemble du territoire communautaire.

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire* Sont d'intérêt communautaire : - hors agglomération : les voies communales classées servant de voie de liaison principale unique entre deux communes - dans les agglomérations : \* la rue principale communale classée de chaque village \* les rues communales classées desservant des services publics : mairie, poste ou point poste, établissement bancaire, trésorerie, gendarmerie, service d'incendie et de secours, école, crèche et siège de la communauté de communes du Pays de Villersexel \* les rues communales classées desservant les zones d'activité économique d'intérêt communautaire \* les voies communales classées d'accès aux zones commerciales \* les voies communales classées à caractère de place publique (conformément au classement établi par la DDE) \* les voies communales classées d'accès à des sites classés Monument Historique et d'accès aux sites touristiques : campings de Bonnal, d'Autrey-le-Vay, Villersexel, étang de loisirs de Fallon Ces voies sont répertoriées dans un inventaire cartographique, validé par le conseil communautaire et consultable au siège de la C.C. du Pays de Villersexel. La C.C. est compétente pour la réalisation de tous travaux sur les voies mentionnées ci-dessus, à l'exception de : - la réalisation des bordures de trottoirs, des trottoirs et des pistes cyclables - le fauchage des accotements et la balayage, qui sont définies "Pouvoir de Police Municipale" par l'article L 2212-2 du CGCT.

#### Développement touristique

- Tourisme

*Gestion de l'office de tourisme intercommunal situé sur la commune de VILLERSEXEL ; aménagement et entretien des itinéraires pédestres, équestres, VTT, et cyclotouristiques tels que définis dans le plan départemental d'entretien des itinéraires de randonnée, définies par le Conseil Général de Haute-Saône ; étude, création, aménagement et entretien de nouveaux itinéraires de randonnée, toutes activités confondues, en respect des Chartes départementales existantes ; soutien aux initiatives destinées à améliorer le potentiel ou la qualité de l'hébergement touristique ; actions en faveur de l'amélioration de l'accueil des touristes : signalétique et outils de communication ; actions de communication pour la promotion du Pays de la Mirabelle ; gestion et entretien du Relais Information Service (R.I.S.) communautaire.*

#### Logement et habitat

- Politique du logement non social

*Accompagnement des nouveaux dispositifs mis en place par les pouvoirs publics concernant l'accession à la propriété ou la réhabilitation de logements. Les orientations de la collectivité seront définies par décision de l'assemblée délibérante.*

- Politique du logement social

*Mise en oeuvre d'un observatoire du logement*

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

#### Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- NTIC (Internet, câble...)

*- L'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit de dimension départementale, sans interférer dans la mise en oeuvre des réseaux de communications électroniques établis par ses membres pour leurs besoins propres (sauf à leur demande expresse) ; - La réalisation d'opérations de montée en débit dans une perspective à terme de couverture THD ; - L'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de téléphonie mobile permettant l'accès des utilisateurs aux technologies Internet ; - L'acquisition des droits d'usage nécessaires auprès des autorités compétentes ; - La gestion, l'exploitation et la maintenance des infrastructures et des réseaux ; - L'organisation et la mise en oeuvre de tous les moyens permettant d'assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ses infrastructures et réseaux ; - L'activité « d'opérateur d'opérateurs » en mettant à la disposition des opérateurs de services la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur*

activité ; - L'offre de services de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ; - La commercialisation des infrastructures et des réseaux auprès d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants ; - Le cas échéant, en cas d'insuffisance d'initiatives privées, la fourniture de services de communications électroniques à l'utilisateur final ; - Toute réalisation d'études intéressant son objet

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Aménagement et gestion d'une aire pour l'accueil des gens du voyage conformément au schéma départemental

- Autres

Prestations de services payantes - Gestion administrative des syndicats intercommunaux établis sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Villersexel dans les conditions définies par convention ; - travaux ponctuels de l'équipe technique à la demande des communes membres, dans tous les domaines ; - travaux ponctuels de l'équipe technique pour le compte des établissements publics ou collectivités diverses, dans les conditions définies par convention ; - location de matériels aux établissements publics ou collectivités diverses et aux associations établies sur le territoire de la C.C. du Pays de Villersexel.

## Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN)                                                                        | Nature jur. | Population |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------|
| 70   | Syndicat Mixte "HAUTE-SAONE NUMERIQUE" (200044527)                                           | SM ouvert   | 203 396    |
| 70   | SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE VILLERSEXEL (257001040) | SM fermé    | 18 732     |
| 70   | Pôle d'équilibre territorial et rural du pays des Vosges Saônoises (200050300)               | SM fermé    | 85 418     |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)